

Arrêtés fédéraux à publier ultérieurement

L'Assemblée fédérale a adopté, au cours de la session d'automne, l'arrêté fédéral ci-après:

- Arrêté fédéral du 3 octobre 1990 concernant l'accord sur le statut juridique de la Société financière internationale en Suisse (FF 1990 I 1565).

Cet arrêté sera publié dans le Recueil des lois fédérales, en même temps que l'accord qu'il concerne, dès que celui-ci entrera en vigueur pour la Suisse.

16 octobre 1990

Chancellerie fédérale

F33928

Arrêtés fédéraux à publier ultérieurement

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	16.10.1990
Date	
Data	
Seite	606-606
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 322

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.